



# RAPPORT D'ACTIVITE

**Animation du document d'objectifs des  
sites Natura 2000  
n°FR9101381 et n°FR9112014 « Causse Noir »  
Période du 01/01/2017 au 31/03/2018**



Document rédigé par Karen JOYAUX et  
Nolwenn PONS,  
Chargées de mission Natura 2000

Et validé par Madeleine Macq et Régis Valgalier,  
Présidente et Vice-Président du Comité de pilotage  
des sites Natura 2000 « Causse Noir »



# Sommaire

<b>1. Préambule .....</b>	<b>5</b>
<i>1.1. Le Docob et les sites Natura 2000 .....</i>	<i>5</i>
<i>1.2. L'animation.....</i>	<i>5</i>
<i>1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....</i>	<i>5</i>
1.3.a. Enjeux écologiques .....	5
1.3.b. Enjeux socio-économiques .....	6
1.3.c. Objectifs .....	6
<i>1.4. Missions de la structure animatrice .....</i>	<i>7</i>
<b>2. Gestion des habitats et espèces .....</b>	<b>8</b>
<i>2.1 Animation des contrats Natura 2000 .....</i>	<i>8</i>
<b>3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques.....</b>	<b>10</b>
<i>3.1 Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire.....</i>	<i>10</i>
<i>3.2 Amélioration des connaissances écologiques et suivis.....</i>	<i>10</i>
<b>4. Information, communication, sensibilisation.....</b>	<b>12</b>
<i>4.1 Création et mise à jour d'outils de communication.....</i>	<i>12</i>
<i>4.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations .....</i>	<i>13</i>
<i>4.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site, échanges techniques et formation .....</i>	<i>13</i>
<b>5. Accompagnement des évaluations des incidences .....</b>	<b>16</b>
<b>6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux .....</b>	<b>17</b>
<b>7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site .....</b>	<b>17</b>
<i>7.1 Organisation de la gouvernance du site .....</i>	<i>17</i>
<i>7.2 Gestion administrative et financière.....</i>	<i>17</i>
<i>7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB.....</i>	<i>18</i>
<b>Synthèse.....</b>	<b>19</b>

Figure 1: Nolwenn PONS et Karen JOYAUX .....	4
Figure 2: Mare de Sot de Rebillère (septembre 2017) .....	8
Figure 3: Poster du réseau Natura 2000 en Cévennes .....	12
Figure 4: Les 2 animatrices Natura 2000 au concours « prairies fleuries » en 2017 (© PNC) .....	15

Sur la période du 01/01/2017 au 31/03/2018, les agents ayant travaillé sur les trois sites Natura 2000 animés par la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires sont :

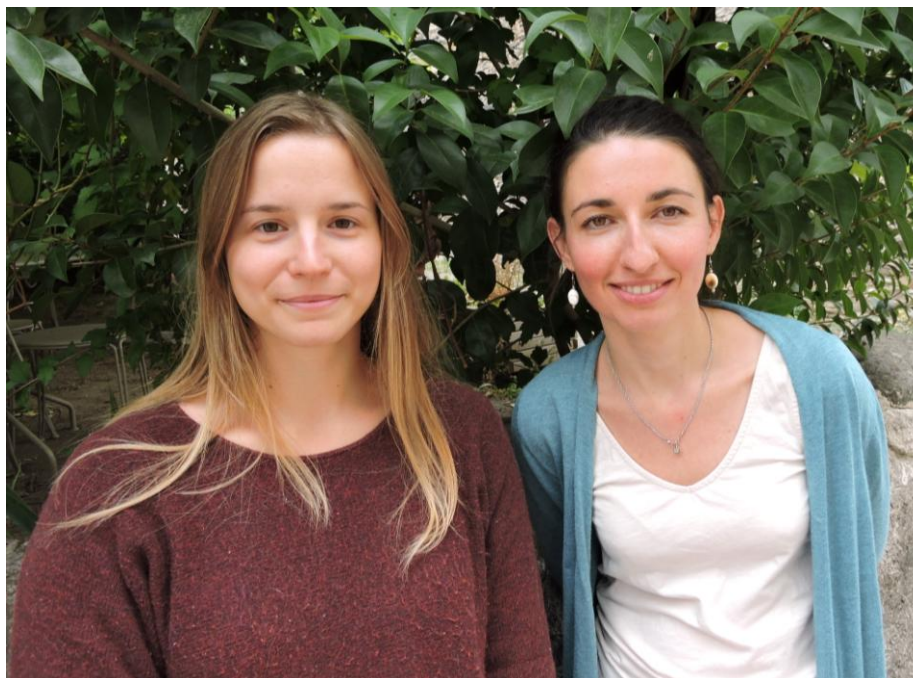
- Karen JOYAUX à environ 80%, de janvier à août 2017 et 70% de septembre 2017 à mars 2018 ;
- Nolwenn PONS, à 80% d'avril 2017 à mars 2018.

Les missions sont majoritairement réparties comme suit entre les deux agents :

- Karen JOYAUX : gestion des habitats et des espèces, accompagnement des porteurs de projet dans le cadre des évaluations d'incidences, veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux avec les enjeux du document d'objectifs, gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site ;
- Nolwenn PONS : amélioration des connaissances du site et suivis scientifiques, information, communication, sensibilisation, et soutien dans les autres missions Natura 2000.

Pour chaque partie détaillée ci-après, les temps de travail indiqués correspondent aux temps de travail agrégés des 2 agents.

1 jour de travail correspond à 7h.



**Figure 1: Nolwenn PONS et Karen JOYAUX**

# Sites Natura 2000 n°FR9101381 et n°FR9112014

## « Causse Noir »

### 1. Préambule

#### 1.1. Le Docob et les sites Natura 2000

Le document d'objectifs des sites Natura 2000 n°FR9101381 et n°FR9112014 « Causse Noir », désignés au titre des deux directives « **Habitats** » et « **Oiseaux** », a été validé au cours de la réunion du comité de pilotage du 20/07/2010.

#### 1.2. L'animation

L'animation des sites Natura 2000 « Causse Noir » est portée par la **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)** depuis le 8 avril 2015. Auparavant, la structure porteuse était le **CPIE des Causses Méridionaux**.

Le CPIE des Causses Méridionaux a réalisé l'élaboration du DOCOB et son animation jusqu'en 2014. Au cours du COPIL du 20/11/2014, la DDTM du Gard a informé le COPIL que *« les services de l'Etat ne pourront plus subventionner le CPIE des Causses Méridionaux pour la mission d'animation Natura 2000. En effet, le code de l'environnement stipule que la structure en charge de l'animation, la mise en œuvre et le suivi des DOCOB doit être une collectivité ou un groupement de collectivités. Si aucune collectivité ou aucun groupement de collectivités ne souhaite porter cette démarche d'animation, les services de l'Etat doivent avoir recours à une procédure de marché public permettant de sélectionner une structure animatrice Natura 2000. [...] Madeleine MACQ mentionne que la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires porte déjà l'animation d'un DOCOB et qu'il serait avisé de demander si elle souhaite porter l'animation de ce DOCOB. Valérie BOUSQUEL confirme qu'elle peut fournir des informations supplémentaires si nécessaire et que le CPIE des Causses Méridionaux peut accompagner les communes ou la Communauté de Communes le temps de cette réflexion. Le Comité de pilotage décide que la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires soit sollicitée directement pour savoir si elle souhaite porter l'animation de ce DOCOB en 2015. »*

La CC CAC-TS s'est positionnée pour porter l'animation de ces sites Natura 2000 sur toutes les missions Natura 2000 excepté la mise en œuvre des MAEC. En effet, le CPIE des Causses Méridionaux porte le PAEC « Causses, Gorges et Lodévois » dans lequel est inclus le Causse Noir. Il semble donc plus cohérent et pertinent que le CPIE poursuive cette mission directement.

Au cours de la réunion du comité de pilotage du 27/06/2017, **Madeleine MACQ**, maire de la commune de Revens, a été élue Présidente du comité de pilotage et **Régis VALGALIER**, maire de la commune de Trèves, a été élu Vice-président.

#### 1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

##### 1.3.a. Enjeux écologiques

Le site Natura 2000 « Causse Noir » (ZSC) compte **9 habitats d'intérêt communautaire** qui peuvent être classés dans les grands milieux suivants :

- **Milieux ouverts**, reflétant la diversité et l'intérêt patrimonial de ces formations semi-naturelles, c'est-à-dire créées et entretenues par l'action de l'Homme et de ses troupeaux : pelouses à Brome avec pour certaines, stations exceptionnelles d'orchidées, pelouses à Orpins, lieu de reproduction de l'Apollon ;
- **Zones humides** : Gazons à Jonc des crapauds, Bas-marais alcalins ;
- **Grottes non exploitées par le tourisme**.



3 habitats d'intérêt communautaire correspondant à des pelouses à Brome ont un **enjeu très fort**.  
Un habitat correspondant à des falaises calcaires a un **enjeu fort**.

Les sites Natura 2000 « Causse Noir » comptent également **27 espèces d'intérêt communautaire** :

- **2 espèces d'insectes** ;
- **9 espèces de chauves-souris** ;
- **16 espèces d'oiseaux** : passereaux des milieux ouverts, espèces des milieux intermédiaires, rapaces.

Le Vautour Moine a un **enjeu très fort**, 4 espèces de chauves-souris et 4 espèces d'oiseaux ont un **enjeu fort**.

### 1.3.b. Enjeux socio-économiques

Différentes activités humaines sont présentes sur le territoire et ont été analysées dans le DOCOB :

- Activités agricoles et pastorales

Avec plus de 80% des espaces valorisés, l'agro-pastoralisme est encore aujourd'hui la seule activité pertinente pour une bonne gestion des milieux substeppiques et des habitats d'intérêt communautaire qui leur sont inféodés.

- Activités forestières
- Tourisme et activités de pleine nature
- Activités cynégétiques
- Activités économiques

### 1.3.c. Objectifs

#### Objectifs stratégiques :

- 1- **Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site**
- 2- **Assurer le maintien des activités agropastorales et leur développement économique en conformité avec les objectifs de maintien de la biodiversité**

#### Objectifs opérationnels :

##### Objectifs opérationnels prioritaires

- **Maintenir les milieux ouverts**

En 2001, les surfaces en pelouses couvrent 2807 ha sur les sites Natura 2000 auxquelles il faut rajouter 982 ha de pelouses sous ligneux très clairs.

*L'objectif dans 6 ans est de conserver au minimum cette surface.*

- **Maintenir les activités agricoles et pastorales**

Les 15 exploitations, dont le siège d'exploitation se trouve sur les sites Natura 2000, ont été recensées. Elles valorisent 4975 ha soit plus de 80% de la surface totale.

*L'objectif dans 6 ans est de conserver au minimum cette surface.*

##### Objectifs opérationnels complémentaires

- Gérer les milieux forestiers en prenant en compte les habitats des espèces ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000
- Développer les espaces ouverts riches en plantes messicoles
- Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats
- Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles
- Mettre en œuvre des mesures spécifiques à certains habitats (ex : habitats naturels d'intérêt communautaire de milieux ouverts liés à l'eau) ou à certaines espèces (ex : rapaces nécrophages)
- Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces
- Informer, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels, les usagers.

*Vous pouvez retrouver ces actions et les différents tomes du document d'objectifs sur le site internet dédié : <http://caussenoir.n2000.fr/participer-aller-plus-loin/suivre-la-demarche/document-d-objectifs>*

#### **1.4. Missions de la structure animatrice**

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Accompagnement des évaluations d'incidences
- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

## 2. Gestion des habitats et espèces

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

- « Création d'une lavogne » à Revens

La commune de Revens a sollicité la chargée de mission pour des conseils sur la restauration de la mare communale de Sot de Rebillère en vue de l'installation d'un éleveur de brebis sur la commune. Après échanges et visite sur le terrain, le contrat Natura 2000 a semblé être l'outil approprié et répondait aux objectifs du DOCOB.

La difficulté a été de trouver un porteur de projet autre qu'une collectivité, car dans ce cas la commune de Revens doit assurer un autofinancement de 20% du montant total. Il n'a malheureusement pas été possible de résoudre ce point car le portage d'un tel contrat nécessite une forte avance de trésorerie que les porteurs potentiels ne peuvent soutenir (Fédération de chasse 30, association de chasse locale). Il a été décidé de préparer malgré tout le contrat, afin qu'il soit prêt au moment où un porteur de projet se présentera.

Une seconde visite de la mare a été réalisée en présence du référent national « amphibiens » et « connectivité » de l'Agence française pour la Biodiversité (ex-ONEMA) dans le cadre d'un inventaire des amphibiens et points d'eau du site Natura 2000 les 27 et 28 mars 2018. Il en a conclu que la mare était fonctionnelle en l'état (l'assec en fin d'été est normal) et ne nécessitait pas de restauration. Il trouve néanmoins pertinent d'envisager la création d'une lavogne à proximité de façon à optimiser la connectivité des différents habitats aquatiques du secteur.



Figure 2: Mare de Sot de Rebillère (septembre 2017)



## ***2.2 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers***

Quelques jours avaient été prévus pour travailler sur l'accompagnement de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS) sur son projet de **Pacte Pastoral Intercommunal (PPI)**.

Ce projet a pour objectif le maintien et le redéploiement des activités pastorales sur le territoire de la Communauté de Communes. Les sites Natura 2000 appartiennent à cette intercommunalité. **L'objectif du projet converge avec les objectifs des sites Natura 2000 de maintien et de restauration des milieux ouverts et de maintien du tissu socio-économique sur le territoire.**

En 2016, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projet « Terra Rural » lancé par la Région Occitanie afin de financer une animation de ce projet. La chargée de mission Natura 2000 a suivi et accompagné ce montage de projet.

Fin 2016, la Région Occitanie a indiqué que le projet de Pacte Pastoral Intercommunal avait été retenu pour une mise en œuvre en 2017.

Une animatrice du PPI a été embauchée par la CC CAC-TS à partir de septembre 2017 via cette subvention. La chargée de mission Natura 2000 a accompagné le projet de janvier à août 2017.

La chargée de mission Natura 2000 bénéficie à partir de septembre 2017 d'un financement équivalent à 0,1 ETP pour travailler spécifiquement sur ce projet via les financements « Terra Rural ». Il n'y aura donc plus de temps de travail subventionné dans le cadre de l'animation Natura 2000 sur ce projet.

### 3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques

#### 3.1 Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire

- **Séminaire du Life Gypconnect « Hommes, vautours, élevage... bénéfiques croisés pour le territoire » :**

Le programme Life Gypconnect prévoit différentes actions permettant le renforcement de la population de Gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*) et le rétablissement d'échanges entre ses différents noyaux de populations des Alpes et des Pyrénées. Pour cela, il repose notamment sur des programmes de réintroduction en cours dans les Préalpes (Drôme) et le Massif central (Gard, Lozère, Aveyron et Hérault). Le premier séminaire a été organisé les 24 et 25 octobre 2017 à Florac par le Parc national des Cévennes. Intitulé « Hommes, vautours, élevages...bénéfiques croisés pour les territoires », il a eu pour objectif de partager et d'échanger sur les liens entre l'agropastoralisme et la conservation des grands rapaces nécrophages.

Une des chargées de mission y a assisté.

#### 3.2 Amélioration des connaissances écologiques et suivis

Avec l'arrivée de la seconde animatrice en 2017, cette mission a pu être davantage développée par rapport à 2016 :

- **Prospections ponctuelles ou opportunistes :** Découvertes de nouvelles stations d'espèces d'intérêt communautaire inconnues sur le site (Azuré du serpolet). Ces informations devront être prises en compte lors de la prochaine réactualisation du DOCOB.

- **Inventaires Apollon :** Participation aux prospections du Parc national des Cévennes sur l'habitat de l'Apollon (pelouses à sedum) le 23 mai 2017, sur des stations où l'espèce était connue historiquement (mais non observée depuis quelques années).

- **Inventaire des amphibiens et points d'eau du site :** Des prospections réalisées le 16 mai 2017 avec l'Agence française pour la Biodiversité (ex-ONEMA) ont mis en évidence le caractère obsolète des données amphibiens récoltées lors de l'élaboration du DOCOB du site en 2005. Il a ainsi été décidé de réaliser un inventaire exhaustif des points d'eau du site afin de mettre à jour les connaissances naturalistes, mais également faire un bilan sur l'état de conservation de ces points d'eau. L'objectif est de réaliser un état initial à jour de la présence/absence des espèces d'amphibiens, mais aussi de cibler les points d'eau pour lesquels une restauration serait pertinente (notamment par le biais de contrats Natura 2000).

Cet inventaire, mené en partenariat avec l'AFB, a été planifié sur deux périodes propices aux amphibiens (mars-avril et mai-juin) et permettant d'optimiser la probabilité de détection des espèces potentiellement présentes sur le Causse. Une première campagne a été réalisée sur deux nuits les 27 et 28 mars 2018, et une seconde est prévue pour les 14 et 15 mai 2018.

Les résultats feront l'objet d'un rapport.

- **Suivi de l'état de conservation et sélection des habitats d'alimentation du Crave à bec rouge dans le Massif central :** Le Crave à bec rouge *Pyrhocorax pyrrhocorax* est un corvidé qui n'est a priori pas menacé au niveau national mais qui semble vulnérable sur le sud du Massif central. Le Conservatoire d'Espace Naturels Languedoc-Roussillon pilote un projet visant à mettre en œuvre, à l'échelle des huit ZPS de ce secteur (dont la ZPS « Causse Noir »), une mesure de suivi qui permette de déceler une tendance d'évolution des populations de Crave sur la durée. Le second objectif est de caractériser les habitats d'alimentation pour que puissent être mis en œuvre des mesures de gestion efficaces pour la préservation de l'espèce. Pour accompagner le CEN, les différents opérateurs locaux ont été sollicités : Parc national des Cévennes, Fédération de chasse 48, LPO 12 et 34, ALEPE, CoGard et animateurs Natura 2000. Ainsi, l'une des chargées de mission a participé à une réunion technique le 07 novembre 2017 à Millau. Il a été convenu à cette occasion qu'elle participerait aux formations et prospections mises en œuvre sur le site Natura 2000 « Causse Noir » courant 2018.

- **Plan régional d'actions pour les chiroptères 2018-2027** : Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, le Ministère en charge de l'environnement a initié des plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées, dont celui concernant les Chiroptères (PNAC) pour la période de 2016 à 2025. Les actions de ce PNAC seront déclinées au niveau de la région Occitanie (PRAO) sur la période 2018-2027 et adaptées aux enjeux spécifiques de cette nouvelle région, et portées par le CEN-GCMP et le GCLR. L'une des animatrices Natura 2000 a assisté à la réunion de lancement du PRAO le 29 mars 2018.

- **Gestion des données naturalistes sur SIG** en vue d'une transmission aux structures partenaires (SINP et Gard Nature).

## 4. Information, communication, sensibilisation

### 4.1 Création et mise à jour d'outils de communication

- Le **site internet** (<http://caussenor.n2000.fr/>) est mis à jour et enrichi régulièrement par la chargée de mission Natura 2000.
- En 2013, un projet de **poster commun** à tous les sites Natura 2000 des Cévennes (au sens large) a démarré. L'objectif est de communiquer sur le dispositif Natura 2000 et la notion de réseau, ainsi que de faire découvrir de manière très succincte quelques interactions homme/biodiversité (et plus particulièrement habitats et espèces d'intérêt communautaire). La réalisation du poster a été prise en charge par les graphistes et cartographes du Parc National des Cévennes et il a vu le jour en 2017. Ce poster a été transmis pour affichage aux mairies et offices de tourisme du territoire des Cévennes. Il renvoie pour plus d'informations à un **site internet** du réseau des sites Natura 2000 en Cévennes.



Figure 3: Poster du réseau Natura 2000 en Cévennes

## 4.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

**Week-end Naturaliste :** Ce projet au format de stage a pour objectif d'initier les participants à la reconnaissance des espèces locales, dont celles d'intérêt communautaire, de manière à encourager une appropriation locale et donc une meilleure prise en compte de la biodiversité par les acteurs locaux. La partie animation sera assurée par l'association Gard Nature. La date retenue pour l'évènement est le week-end du 21 et 22 juillet 2018. A ce jour, le programme n'est pas fixé. En 2017 et début 2018, une des chargés de mission a participé à l'organisation de cet évènement.

## 4.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site, échanges techniques et formation

Les chargées de mission Natura 2000 (l'une, l'autre ou les deux selon le thème de la réunion) ont participé aux réunions et échanges listés ci-dessous :

Type	Nom	Date Localisation	Organisateur	Thème
Formation	Diagnostic écologique sur prairies et pelouses d'intérêt communautaire	06 avril 2017 à Génolhac	Site Natura 2000 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » et PNC	Remise à jour et approfondissement des connaissances sur la caractérisation des habitats d'intérêt communautaire et leur état de conservation
Formation	Reconnaissance d'une espèce végétale d'intérêt communautaire ( <i>Mannia triandra</i> )	20 avril 2017 à Mialet	Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » et PNC	Recherche des habitats potentiels pour l'espèce et reconnaissance parmi les différentes hépatiques du territoire
Formation	Diagnostic écologique sur différents habitats d'intérêt communautaire (landes, pelouses, prairies, suintements temporaires, etc.)	12 mai 2017 sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de St-Jean »	Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de St-Jean » et PNC	Remise à jour et approfondissement des connaissances sur la caractérisation des habitats d'intérêt communautaire et leur état de conservation
Echange d'expériences	Concours « prairies fleuries »	09 juin 2017	PNC	Découverte du fonctionnement du concours, des critères de sélection et de notation pour une éventuelle future organisation au sein du site Natura 2000
Formation	Diagnostic écologique sur différents habitats d'intérêt communautaire (landes, pelouses, prairies, suintements temporaires, etc.)	12 juin 2017 à Lanuéjols	PNC	Remise à jour et approfondissement des connaissances sur la caractérisation des habitats d'intérêt communautaire et leur état de conservation
Réunion technique	Journée régionale des opérateurs	02 et 03 octobre 2017 à Leucate	DREAL Occitanie	Points sur différents sujets d'actualités et



Type	Nom	Date Localisation	Organisateur	Thème
				échanges techniques sur problématiques communes
Réunion technique	Journée départementale des opérateurs	10 octobre 2017 à Génolhac	DDTM 30	Point sur les différents projets des sites Natura 2000 des vallées cévenoles en vue du départ de Patrice Benoit et de Corinne Amand, Tuilage avec Sylvain Mateu. <i>A la demande de la DDTM 30, la chargée de mission a réalisé, avec les autres animateurs des sites voisins, un diaporama présentant les projets communs et individuels de chaque site.</i>
Echanges techniques	Assemblée Générale de l'Association Natura 2000 Occitanie	30 novembre 2017 à Carcassonne	Chargés de mission Natura 2000 membres de l'association	Extension de l'association « Languedoc-Roussillon » à la nouvelle région « Midi-Pyrénées », élection d'un nouveau conseil d'administration, détermination des prochaines actions
Formation	Identification d'habitats d'intérêt communautaire (sources pétrifiantes)	13 mars 2018	PNC, St-Etienne-de-Valdonnez	Remise à jour et approfondissement des connaissances sur la caractérisation des habitats d'intérêt communautaire
Formation et prospections	Reconnaissance d'une espèce végétale d'intérêt communautaire ( <i>Trichomanes speciosum</i> )	22 mars 2018 à St-André-de-Valborgne	PNC	Recherche des habitats potentiels pour l'espèce et reconnaissance parmi les différentes fougères du territoire

Cette mission comprend également de nombreux échanges non listés avec les chargés de mission Natura 2000 voisins (et ponctuellement d'autres plus éloignés) et les structures partenaires. Cette année, différents échanges techniques ont notamment eu lieu sur les contrats Natura 2000 avec l'AFB et la DDTM du Gard.



Figure 4: Les 2 animatrices Natura 2000 au concours « prairies fleuries » en 2017 (© PNC)

## 5. Accompagnement des évaluations des incidences

La chargée de mission Natura 2000 a suivi 1 **projet** concernant les évaluations des incidences en 2017 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Son rôle est d'expliquer le fonctionnement des évaluations des incidences et de transmettre les informations du document d'objectifs nécessaires à la bonne intégration des objectifs Natura 2000 dans le projet.

### *Liste des projets accompagnés concernant l'évaluation des incidences*

Intitulé du projet	Porteur du projet	Localisation dans le site Natura 2000	Date	Habitats/espèces d'intérêt communautaire potentiellement concernés	Visite terrain	Réunion	Commentaires
Coupe forestière	Enviroforesterie	Lanuéjols	Mai	-Pelouses à brome sèches -8 espèces de chauves-souris	non	non	Echanges avec CRPF. Porter à connaissance réalisé.

## 6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux

Il n'y a pas eu d'actions réalisées sur cette thématique entre janvier 2017 et avril 2018

## 7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### 7.1 Organisation de la gouvernance du site

#### ➤ Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

- **COPIL du 27/06/2017** : organisation, animation de la réunion et réalisation du compte-rendu.

#### ➤ Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice

Des points d'étapes et échanges réguliers ont lieu avec le **référént à la DDTM 30**, la **Présidente et le Vice-Président du comité de pilotage**, ainsi qu'avec la **structure animatrice** (notamment avec le vice-président en charge de l'environnement). Ces réunions concernent à la fois les sites Natura 2000 « Causse Noir » et « Vallée du Gardon de St-Jean ». Pour des raisons pratiques, le temps consacré a été inclus dans l'animation de ce dernier.

Il est à noter que trois réunions ont eu lieu avec la structure animatrice :

- **participation à une commission environnement**, le 07/02/2017,
- **participation à une commission environnement**, le 14/09/2017.
- **participation à une commission environnement**, le 22/01/2018.

### 7.2 Gestion administrative et financière

Cette mission comprend les tâches listées ci-dessous.

-**Recrutement** de la seconde animatrice Natura 2000 (réalisation de l'offre d'emploi, diffusion, centralisation et tri des 95 candidatures, organisation des entretiens, suivi administratif de l'embauche du candidat retenu, réalisation de la délibération, de la fiche de poste, etc.)

-**Tâches administratives quotidiennes** : traitement mails, traitement courrier, frais de mission, suivi du planning et gestion du temps de travail, etc.

-**Petite maintenance informatique** : mise à jour des logiciels dont antivirus, anti-espion et nettoyeur, résolutions de certains petits bugs, etc.

-**Gestion du matériel et des fournitures**

-**Points financiers réguliers** avec la structure (CC CAC-TS) : mise au point des commandes de fournitures, de timbres, du règlement des factures, suivi des dépenses, etc.

-**Points réguliers entre les 2 animatrices Natura 2000**

-**Déménagement** : Les deux animatrices Natura 2000 ont déménagé dans des locaux proches à L'Estréchure avec leur nouvelle collègue en charge de l'animation du Pacte Pastoral, en octobre 2017.

-**Demande de solde de la subvention 2016** et suivi de l'instruction du dossier. Nombreux échanges avec les élus et les services instructeurs du fait d'un retard important de paiement (paiement de 80% de la subvention 2016 en septembre 2017, puis du solde en décembre 2017). De plus, le dossier 2016 a été **soumis à contrôle de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) sur place**. Le dossier a été évalué comme conforme.

Un autre contrôle administratif de ce dossier est actuellement en cours au siège de l'ASP à Limoges.

**-Réalisation de la demande de subvention du 01/01/2017 au 31/03/2018**

**-Réalisation de la demande de paiement de Janvier à Août 2017**

Cette demande de paiement n'a pas pu être réalisée faute de formulaire disponible.

**-Réalisation d'une demande de paiement de Janvier à Décembre 2017.**

Cette demande de paiement n'a pas pu être instruite suite à un changement de personnel à la DDTM.

**-Réalisation de la demande de solde de Janvier 2017 à Mars 2018.**

Cette demande de solde a été réalisée en partie sur cette période et en partie en avril et mai 2018.

**-Réalisation d'une synthèse financière de Natura 2000** depuis la prise en charge par la CC CAC-TS en avril 2013, à la demande des élus.

### ***7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB***

- Des précisions sur l'actualisation des **FSD**<sup>1</sup> ont été demandées par la DREAL.
- Une fiche mesure du DOCOB a été mise à jour.

---

<sup>1</sup>

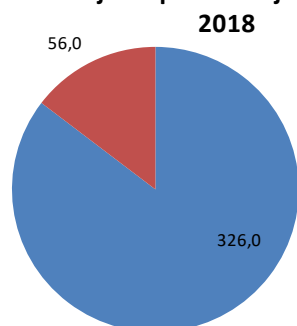
FSD : Formulaire Standard de Données, formulaire de référence du site Natura 2000, transmis à l'Etat et à l'Europe



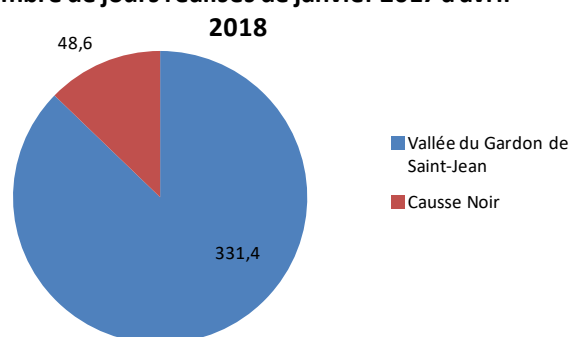
## Synthèse

- Toutes les missions prévues ont été réalisées.
- L'animation des sites Natura 2000 du Causse Noir par la CC CAC-TS semble atteindre depuis cette année un rythme intéressant, due notamment à la présence de la 2<sup>ème</sup> chargée de mission.
- Un certain nombre d'actions communes aux trois sites Natura 2000 ont été plutôt fléchées sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » cette année.  
Dès l'année prochaine, une nouvelle organisation permettra de mettre en avant les actions communes et les actions propres à chaque site.

Nombre de jours prévus de janvier 2017 à avril



Nombre de jours réalisés de janvier 2017 à avril



- La répartition du temps de travail entre les sites Natura 2000 a été globalement respectée. Un peu moins de temps que prévu a été passé sur les sites Natura 2000 du Causse Noir.